



PAR TRISTAN GASTON-BRETON

Marthe Hanau, la banquière des années folles

Escroque ou financière hors pair ? Dans les années 1920, Marthe Hanau enflamma la Bourse de Paris et défraya la chronique mondaine avant de tomber, victime de ses propres pratiques et des attaques de ses concurrents.

« Je ne regrette pas de leur avoir jeté tous ces millions que je pouvais, à leur manière, garder, et je ne regrette pas d'en avoir tant distribué à des félons et à des renégats... Je me libère, comprenez-vous ? Je ne souffrirai plus de rien,... ». Le 14 juillet 1935, une gardienne de la prison de Fresnes découvre le corps inanimé de Marthe Hanau. Condamnée un an plus tôt à trois ans de prison pour escroquerie et abus de confiance, la « Banquière » comme on la surnomme dans le milieu de la finance, a avalé un tube complet de véronal, un puissant somnifère. « J'ai la nausée de l'argent, de cet argent qui m'écrasa », confesse-t-elle dans la lettre qu'elle laisse à ses proches. Ainsi s'achève une étonnante affaire

qui a défrayé la chronique pendant près de sept ans.

Tout a vraiment commencé le 4 décembre 1928. Ce jour-là, visée par une plainte émanant de plusieurs épargnants ruinés, Marthe Hanau est arrêtée pour escroquerie et abus de confiance et incarcérée à la prison pour femmes de Saint-Lazare. La Banquière peut-elle se douter qu'une partie des plaignants ont été poussés à se constituer partie civile par le banquier Horace Finaly, le tout-puissant directeur général de la Banque de Paris et des Pays-Bas, l'une des plus grands établissements bancaires de la Place de Paris ? Probablement. Surnommé le « Quasimodo de la Finance » en raison de sa stature imposante et



de sa petite taille - et de sa laideur, ajoutent les mauvaises langues - Finally a en effet juré la perte de Marthe Hanau, qu'il a traitée jadis de « démagogue irresponsable ». Il faut dire qu'en proposant à ses épargnants des rémunérations à 8%, soit le double en moyenne de celles proposées par les autres banques, Marthe Hanau s'est fait beaucoup d'ennemis dans la profession. Comme souvent en France, la politique s'en est mêlée. Le directeur général de la Banque de Paris et des Pays-Bas a en effet l'oreille de Raymond Poincaré, alors président du Conseil. Le banquier n'a pas eu trop de mal à persuader l'homme d'Etat vieillissant de procéder à un « assainissement » du marché, au nom de la protection des épargnants. « Officines louches... pillage de l'épargne », a fini par s'emporter Poincaré en plein conseil des ministres, visant nommément Marthe Hanau. Trop de bruit autour de cette femme, dont les mœurs et le luxe tapageur nourrissent la chronique mondaine depuis longtemps. Trop de soupçons également : l'opacité totale de ses opérations financières, le caractère pour le moins douteux des contrats signés avec les souscripteurs - ils doivent « s'engager à accepter les comptes tels qu'ils leur sont

présentés sans exiger aucun détail des opérations » - l'inextricable réseau de sociétés qu'elle a montées et qui a fini par placer pas moins de 170 millions de francs de bonds auprès des épargnants, voilà trois bonnes raisons au moins d'ouvrir une enquête. Sans compter qu'elle a bénéficié de tout temps du soutien des radicaux, à commencer par Aristide Briand. Des hommes que Poincaré, c'est le moins qu'on puisse dire, ne porte pas dans son cœur. Affaiblir ses rivaux en faisant tomber la Banquière. L'occasion est trop belle pour le président du Conseil...

Cette première arrestation est rocambolesque. Conduite à Saint-Lazare, Marthe Hanau entame une grève de la faim, parvient à fausser compagnie à ses geôliers lors de son transfert à l'hôpital avant de se constituer prisonnière. La presse d'extrême-droite se déchaine littéralement. Juive, « garçonne » - elle affiche sans complexe ses aventures féminines - et banquière, elle a tous les vices. En route vers le bureau du juge d'instruction, elle est accueillie aux cris de « mort aux Juifs, les métèques au poteaux » ! Libérée contre une caution de 800 000 francs, elle n'en verse que 200 000, promet de rembourser intégra-

lement tous ses clients et tente de se relancer. Mais le krach boursier de 1929 lui est fatal. Ne pouvant tenir sa promesse, elle est à nouveau arrêtée et est condamnée à deux ans de prison ferme le 29 mars 1931. Saisie en appel, la Cour d'Appel de Paris alourdit, en juillet 1934, la peine prévue et la condamne à trois ans de prison. Le rideau, cette fois, est tombé...

« Une femme qui gère son portefeuille est une femme de tête. Une femme qui gère le portefeuille des autres est une aventurière », avait-on coutume de dire à l'époque. Cette réputation d'« aventurière », Marthe Hanau la traînera tout au long de son étonnant parcours, elle qui n'a pas hésité à jouer des coudes pour s'imposer dans le milieu très fermé des agents de change, elle la seule femme ayant pignon sur rue dans le milieu de la finance. Sa vie, il est vrai, n'a rien d'un long fleuve tranquille ! Né en 1886 à Clichy, fille de petits commerçants juifs originaires d'Alsace, Marthe Hanau grandit entre un père jadis grand séducteur mais que ses passades répétées ont fini par affliger d'une « maladie honteuse » et qui voue une haine tenace à la bourgeoisie, et une mère tyrannique, austère et

âpre au gain que sa fille exècre. Est-ce pour cela que la future banquière multiplie les provocations ? Dès sa jeunesse, Marthe rejette en tout cas en bloc les codes de la bourgeoisie, s'exhibant aux terrasses des cafés, fumant en public et refusant de porter corsets et autres voilettes. Surtout, elle affiche sans complexe ses aventures avec des jeunes femmes, allant jusqu'à séduire une vendeuse de la boutique tenue par sa mère.

En 1908, en quête d'un point de chute, elle épouse un homme de huit ans son aîné au physique ingrat et à la vulgarité débordante, Lazare Bloch. Héritier d'une fabrique de jute à Lille, c'est surtout un joueur invétéré qui dilapide la dot de son épouse et ce qui lui reste d'héritage dans les salles de jeux. Toujours en quête d'argent, Lazare Bloch sera condamné en correctionnelle en 1917 pour avoir vendu à l'armée une infâme mixture censée réchauffer le poilu et baptisé « le bâton du soldat ». Ni enfant, ni pantouflage : telles sont les deux conditions que Marthe a exigé pour prix de son union avec cet homme médiocre. Deux ans à peine après leur mariage, le couple vit séparé, prélude à leur divorce en 1920. Curieusement,



Marthe restera toujours très attachée à Lazare Bloch qui, de son côté, lui vouera une véritable adoration et lui servira bien souvent d'âme damnée. Pour l'heure, c'est en compagnie d'une jeune femme à peine sortie de l'adolescence et dont elle change le prénom de Delphine en celui, plus ambigu de Josèphe, que Marthe s'exhibe. Fille d'un joaillier de la Rue de la Paix, elle est riche et totalement dévouée à son amante. Marthe et Josèphe. Au début des années 1920, on les voit partout. Si elle ne vivent pas ensemble - Josèphe, qui a épousé un homme d'affaires américain, demeure au Parc Montceau et Marthe avenue Victor-Hugo -, elles ne se quittent plus. On les voit au Bœuf sur le toit, où elles croisent régulièrement Jean Cocteau, à Deauville, où elles se rendent aux beaux jours, et dans les boîtes de travestis, qu'elles fréquentent assidument. Ivre de vitesse, Marthe Hanau s'est fait offrir par sa maîtresse une Torpedo Voisin qu'elle conduit à toute vitesse sur les routes de Normandie, coiffée d'un casque de cuir fin. Dans la France des années folles qui croque la vie à pleine dents après la terrible saignée de la guerre et où prospèrent les mouvements féministes - on en compte près de 200 - ce

comportement ne choque pas. En tout cas pas encore.

Avec sa coupe garçonnette, ses tailleurs stricts, ses fume-cigarettes en ivoire et son insatiable appétit de vivre, Marthe a vite compris ce que l'époque pouvait lui offrir : une liberté presque absolue et de formidables opportunités pour voler de ses propres ailes et s'enrichir. L'argent, la Bourse. Ce monde-là, qui peut tout et ouvre toutes les portes, plus que d'autres l'attire et la fascine. Créer sa propre maison de valeurs. Tel est le projet que Marthe mûrit peu à peu. Le contexte, il est vrai, est favorable. Laminés par l'inflation, les Français boursicotent à tout va, cherchant à gagner au Palais Brongniart ce que le quotidien leur assure de plus en plus difficilement. Partout à Paris, des officines et de petites banques de crédit ont fait leur apparition. La seule rue de Provence en abrite 450 ! Dans ce monde de la finance totalement fermé aux femmes - en 1925, elle ira assister aux séances de la corbeille costumée en homme et avec une barbe postiche afin de ne pas être reconnue ! -, elle fait son entrée dès 1924, par la petite porte, c'est-à-dire, en l'espèce, par ce que l'on appelle, « l'animation de valeurs », soit la

diffusion de rumeurs, d'informations, d'entrefilets de journaux et de publicité rédactionnelle visant à créer un climat de confiance autour d'un titre. Grâce aux relations de Joseph et à l'entregent de Lazare Bloch, elle s'y fait d'abord nom, puis un beau portefeuille de clients. Parmi eux se trouvent Léonard Rosenthal, un homme d'affaires considérable, surnommé « le roi de la perle. » L'homme s'est entichée de Marthe et lui a confié l'animation de ses titres. Avec succès. Poussant ses pions, Marthe lui propose alors de participer à la fondation d'un hebdomadaire. Il aura plusieurs fonctions : soutenir le franc, alors victime d'attaques régulières sur les marchés, mais aussi, lancer en Bourse les titres des sociétés, et donner des conseils aux petits épargnants. Les trois causes, à dire vrai, sont étroitement liées. Soutenir le Franc, c'est participer au maintien de la confiance, sans laquelle il ne saurait y avoir de bons investissements, et au final attirer les petits épargnants. Raisonement de bon sens mais qui n'est pas dépourvu d'arrière-pensées.

Lancée en 1925, animée par une équipe présentant toutes les garanties de sérieux - les deux hommes clés en sont le

Comte Maurice de Courville, ancien directeur des usines Creusot, et Charles Bertrand, président de l'Union nationale des anciens combattants -, auréolée dès le départ d'une réputation flatteuse, la Gazette du Franc - tel est le nom de l'hebdomadaire - devient en effet très vite entre les mains de Marthe Hanau un outil pour attirer l'argent des épargnants. En créant, en 1925, le Groupement technique de gérance financière, elle atteint enfin son objectif. Devenir une manieuse d'argent à part entière. La « walkyrie du hors-cote » comme l'appellent certains, est devenue « la Banquière. » Mélange des genres ? Sans doute. Influente, réputée pour la pertinence de ses analyses, la Gazette du France permet en effet d'animer à la hausse les titres sur lesquels Marthe parie. Elle permet également d'attaquer de front les banques de la Place et de présenter le Groupement comme le seul défenseur des petits épargnants. « Je trouve malhonnête de rétribuer à 1,5% des capitaux qui trouvent preneurs à l'étranger à 8%. J'offre à mes prêteurs ce que vous exigez de vos emprunteurs », déclare-t-elle en 1926, suscitant la consternation - et déjà l'hostilité - de ses concurrents. Pour aller plus loin encore, son âme damnée et ancien mari,

Lazare Bloch, lui souffle le montage qui finira par entraîner sa chute : créer un syndicat de spéculateurs s'engageant à verser un intérêt minimum de 8% contre une rémunération pouvant atteindre jusqu'à 40% des gains. Seule condition : ne jamais demander le détail des opérations.

Nourri par la croissance économique et la forte augmentation des indices boursiers, le système connaît des débuts prometteurs, Marthe Hanau finançant les rémunérations des épargnants grâce à l'argent des nouvelles souscriptions. En somme, une banale pyramide de Ponzi. C'est alors, entre 1925 et 1928, que la Banquière atteint le sommet de son pouvoir et de son influence. En 1926, elle a créé un deuxième journal, la Gazette des Nations, qu'elle a confié à Pierre Audibert, tout entier acquis aux projets de Paix universelle défendus par Aristide Briand à la Société des Nations. « La Gazette des Nations ne sera pas une entreprise mais une œuvre », déclare, enivrée, Marthe Hanau qui a repris à son compte la cause de la paix dans le monde, convaincue qu'elle est qu'en démocratisant la spéculation boursière, elle œuvre pour le progrès social et la paix. Par la Gazette des Nations,

Marthe se rapproche des milieux politiques radicaux.

Sa réussite, son train de vie luxueux - elle demeure dans un splendide hôtel particulier situé près du Bois de Boulogne où elle reçoit hommes politiques, journalistes et artistes et fait de longs séjours dans la suite royale du meilleur hôtel de Genève -, son comportement provocateur, comme cette habitude qu'elle a de se faire conduire en Rolls-Royce par un chauffeur en livrée avec Josèphe, sans parler de sa proximité avec Aristide Briand finissent par susciter envie et jalousie. Victimes d'attaques de presse répétées et de ses propres imprudences, le système bâti par Marthe commence à craquer. Consciente du risque, la Banquière, que ses soutiens lâchent un à un, tente d'obtenir une expertise de ses comptes et promet de payer tous ses clients. En vain. Un mouvement de panique commence à se produire. En 1928, les premiers épargnants ruinés se constituent partie civile. La mécanique qui va finir par abattre Marthe est en route. Plus rien ne pourra l'arrêter...

Tristan GASTON-BRETON,
Historien d'entreprises
tgastonbreton@elzear.com